

# la ligue des compositeurs canadiens

# bulletin



## «J'adore la CBC!»

C'est avec cette affirmation retentissante que John Borge, le président de la Ligue des compositeurs canadiens, a donné le coup d'envoi à la table ronde de la LCC et de la Société Radio-Canada, le dimanche, 27 octobre, à l'Hôtel Delta Chelsea, à Toronto. Organisée grâce au soutien de la Fondation SOCAN et du gouvernement du Canada par le biais du Fonds de musique du Canada, la table ronde réunissait des réalisateurs de la CBC, des réalisateurs délégués, des ingénieurs du son et des animateurs en ondes; des diffuseurs de musique nouvelle; et des compositeurs; de même que Rick MacMillan, la Fondation SOCAN, David Parsons, le Conseil des Arts de l'Ontario et Elisabeth Bland, directrice générale du CMC. Cette rencontre a donné lieu à une discussion animée sur le soutien qu'apporte la Société Radio-Canada à la musique canadienne.



Janet Bea, directrice de la musique à la radio anglaise de la Société, a lancé le débat en donnant un aperçu du rôle que joue Radio-Canada/CBC dans le soutien et la diffusion de la musique canadienne. Elle a énuméré plusieurs activités de la Société, dont le Programme de commandes, le Concours de jeunes compositeurs, le soutien aux festivals ainsi que la Série de Portraits de Compositeurs, sans oublier des activités moins spectaculaires telles que l'encouragement à la programmation de musique canadienne, par la priorité accordée aux concerts offrant un contenu canadien et par divers partenariats et activités de nature régionale.

La première partie de l'après-midi fut consacrée à l'information sur divers programmes. Adrian Hoffman (Radio-Canada à Halifax), ex-directeur du Comité du programme de commandes, a d'abord donné un bref historique du programme et en a décrit les modalités. Au cours de la discussion qui a suivi, on a soulevé plusieurs points présentant un intérêt particulier pour les compositeurs.

- 1) Contrairement au Conseil des Arts du Canada, qui a pour fonction de fournir un soutien financier aux artistes, le Programme de commandes de la Société Radio-Canada a pour mandat de faire de la radiodiffusion. Par conséquent, dans ses décisions, il doit non seulement évaluer les projets au mérite, mais aussi s'assurer qu'ils conviennent aux besoins d'un réalisateur.
- 2) Il est peu probable que Radio-Canada augmente dans un avenir prochain les sommes qu'elle réserve actuellement au programme. Cependant, on a signalé que le fait que ses tarifs de commandes soient souvent inférieurs aux nouveaux tarifs de la LCC pourrait constituer un argument en faveur d'une augmentation. Par ailleurs, en matière de financement, on a souligné que des partenariats pourraient permettre de financer des projets d'envergure.

On a cité la Série de Portraits de compositeurs du CMC/Radio-Canada comme exemple de partenariat répondant aux objectifs de chacune des organisations impliquées : faire connaître davantage la musique canadienne aux Canadiens et faire de l'excellente radio. Radio-Canada a réitéré son engagement à l'égard de cette série et espère réaliser les cinq prochains portraits cette année. Au cours d'un aparté passionnant, Brian Comfield, le réalisateur de la série, a fait entendre un extrait de la radiodiffusion du premier concert important de la LCC, en mars 1952. Les commentaires diffusés pendant l'extrait ont montré que les défis de présenter la musique nouvelle aux auditeurs existent depuis toujours...

Randy Barnard, le directeur général de CBC Records, a donné un aperçu des activités de cette entreprise à but lucratif et du rôle qu'elle a rempli dans le secteur de l'enregistrement au Canada. Il a parlé de sujets tels que la nouvelle politique qui privilégie les disques consacrés à un seul compositeur (ils offrent plus de possibilités aux radiodiffuseurs et facilitent la présentation dans les magasins), les ventes et la distribution, le fait que CBC Records est l'une des rares étiquettes canadiennes qui pourraient privilégier les enregistrements d'orchestres et les orientations futures de la maison (une petite incursion dans le domaine de la musique du monde et le format DVD). Au cours de la discussion qui a suivi, on a mentionné les parutions d'enregistrements en direct, les tirages limités et le marché sous-exploité de la musique chorale. On a rappelé aux participants que Barbara Brown, du service des licences, s'occupe de demandes de cessions-baux et de questions connexes. Elisabeth Biliak, la directrice générale du CMCC, a souligné la nécessité pour l'American Federation of Musicians de faire preuve de flexibilité en matière de repiquage de documents d'archives.

La seconde moitié de l'après-midi a porté sur les idées visant à rendre les compositeurs plus présents sur les ondes de Radio-Canada. Parmi les suggestions figuraient : une émission régionale calquée sur *Writers and Company* axée sur les créateurs (interprètes et compositeurs) et leur musique [la CBC semblait croire que les régions possédaient déjà la flexibilité nécessaire]; des commandes de documents radiophoniques, étant donné le grand nombre de studios de compositeurs [des questions de contrôle de la qualité ont été soulevées, mais l'idée a reçu un accueil favorable]; des appels d'offres pour la musique utilisée dans les dramatiques, etc. [cette suggestion doit être transmise au service approprié, puisque ceci ne relève pas des activités du service de la musique]; et des prix du gouvernement général pour la musique [le CMCC suit ce dossier mais l'obstacle principal est une question d'argent].

En résumé, le modérateur Harry Walke (rôti/réalisateur de *Two New Glours*) a mentionné plusieurs points — l'importance des partenariats, le fait que le réalisateur peut se faire le champion d'un compositeur et l'importance de connaître et d'utiliser les réalisateurs locaux comme intermédiaires pour contacter d'autres services de Radio-Canada. La MCG prépare actuellement un *Robbie* des membres 2003 qui touchera non seulement les coordonnées de nos membres mais aussi une liste à jour des réalisateurs de Radio-Canada ainsi que les dates limites à l'interne pour les commandes de la Société. La MCG fournira des exemplaires du *Robbie* à tous les réalisateurs de Radio-Canada afin qu'ils puissent rejoindre nos membres plus facilement.

Le besoin de communication est probablement le thème qui est revenu sur le tapis le plus souvent au cours de cet après-midi. Les compositeurs ont réitéré leur besoin de savoir quel type de décisions gouvernent la programmation, en signalant qu'il existe un répertoire canadien pour répondre à ces impératifs. Radio-Canada a indiqué qu'elle a besoin que les compositeurs lui fassent connaître de nouvelles œuvres enthousiasmantes et des façons de présenter cette musique. À cette fin, les participants ont pris l'engagement de rééditer la Table ronde sur une base régulière.

La Table ronde a été suivie d'une réception et d'un dîner, au cours duquel David Jaeger, *Two New Glours* et Harry Walke ont reçu le Prix des Amis de la musique canadienne de la MCG et du CMCC. Elisabeth Biliak et Jolita Borge ont remis aux lauréats deux certificats encadrés ainsi que le prix de 1.000,00 \$.

Depuis plusieurs années, le programme de commande d'œuvres canadiennes du Conseil des arts du Canada a pris un retard considérable sur les besoins de la communauté. D'après des études menées auprès de modèles semblables dans le monde, il semble évident que le programme a des manques dans quatre secteurs si on le compare aux autres pays.

1) Insuffisance du financement de base. La plupart des pays dépensent beaucoup plus par personne pour les programmes de commande d'œuvres musicales. Le budget annuel du PROGRAMME DES COMMANDES DU Conseil des arts du Canada est d'environ 1 million de dollars (il est impossible d'avoir des chiffres plus précis). Si nous comparons avec d'autres pays, nous arrivons à un montant de \$0.03 per capita contre \$0.11 pour les Pays-bas ou \$0.32 pour le Danemark.

2) Les tarifs pour les commandes d'œuvre. Le tarif maximum de la MCG est un de plus bas dans le monde. En comparaison avec les autres pays étudiés, seule l'Australie paye moins par minute de musique que le Canada.

3) Le manque de flexibilité dans les tarifs. La plupart des pays ont une palette de tarifs pour des catégories de compositeurs basées sur l'âge, l'expérience ou la réputation. Les tarifs de la MCG sont techniquement des prix maximums mais en réalité sont utilisés comme montants maximums, et souvent en dessous pour les commandes plus importantes.

4) Le taux d'insuccès très élevé. Le niveau de bourses accordées par le service de commande d'œuvres (1 sur 4) crée des difficultés énormes pour la communauté musicale. Il est très difficile pour les producteurs et les ensembles de planifier une programmation avec des créations lorsque le succès auprès du CAC est impossible à prédire. En conséquence, ils doivent constamment changer la programmation à la dernière minute ou demander au compositeur d'écrire l'œuvre gratuitement; ce qui n'est pas de bon augure pour un développement à long terme. De plus, le nombre peu élevé d'œuvres retenus amène de plus en plus un doute dans le milieu sur l'efficacité du système des jurys et diminue leur motivation à y participer. Ce message est très défaste pour le milieu musical pour maintenir un esprit positif si les artistes et leurs arts semblent sous-estimés.

Donc, la Ligue canadienne des Compositeurs croit fermement que le financement du programme doit être augmenté pour pouvoir répondre à ses problèmes.

### BULLETIN

Laura Hoffman, rédactrice  
 La Ligue des Compositeurs canadiens  
 20 rue St.-Joseph, Toronto, ON M4Y 1J9 CANADA  
 www.composition.org  
 info@composition.org  
 877-964-1364

# La Société internationale pour la musique contemporaine (SIMC)



a tenu ses Journées mondiales de la musique 2002 du 11 au 19 octobre. Le festival a présenté 21 concerts dans tous les genres imaginables : musique d'orchestre, de chambre, électroacoustique, formations d'adultes, pour enfants, exécutions en solo, etc. Au total, 115 œuvres de 58 pays différents ont été présentées.

Par comparaison avec les festivals récents, les organisateurs ont déployé beaucoup d'efforts pour être aussi inclusifs que possible. Deux œuvres canadiennes étaient au programme : *Misère* de Holo Hee et *Symphonie nocturne* de José Evangelista. Une œuvre d'Evangelista fut exécutée par l'Orchestre symphonique de la Hong Kong Academy for Performing Arts, qui a joué avec une précision et un enthousiasme remarquables même s'il s'agit d'une formation étudiante. La pièce de Holo Hee faisait appel aux instruments chinois traditionnels : zhang, erhu, xiao et dizi. L'une des compositions transculturelles les plus réussies du festival, cette œuvre a été fort bien interprétée, particulièrement la partie très exigeante de zhang. Même si aucun des deux compositeurs n'a été en mesure d'assister au festival, un autre Canadien, Robert Aitken, était présent à Hong Kong, puisqu'il était le soliste dans le concerto pour flûte de Richard Tsang, Spinooff, présenté au cours du concert d'ouverture. J'ai malheureusement raté ce concert car mon avion n'était pas encore arrivé à Hong Kong, mais tous les commentaires ont fait état d'une interprétation d'une virtuosité époustouflante.

Chaque des concerts en soirée portait la «signature» d'un compositeur. Selon ce concept de «signature», un compositeur invité choisit des œuvres (parmi les pièces soumises) et tente de créer un programme de concert faisant preuve à la fois de cohérence et d'une logique artistique. La formule a très bien fonctionné dans certains cas : les concerts préparés par Per Nørgaard et Kaija Saariaho furent des événements merveilleux, alors que ceux établis par Jo Kondo et Michael Nyman, trop «cohérents» à mon goût, comportaient beaucoup trop d'œuvres semblables. Les autres compositeurs «signataires» étaient Krzysztof Penderecki, Zora Jandek, Dominik Harr et Sara Dun. Malheureusement, plusieurs des compositeurs «signataires» n'ont pu assister au festival — certains parce qu'ils étaient déjà pris, d'autres à cause de problèmes de santé. Michael Nyman a envoyé un enregistrement sur bande pour expliquer qu'il était trop occupé pour faire le déplacement...

En plus des concerts, l'événement comprenait un symposium de trois jours qui a fourni aux délégués et aux compositeurs invités l'occasion de discuter de questions d'intérêt commun telles que la «globalisation» et la «fusion transculturelle». J'ai présidé l'une de ces séances, et cela m'a donné un aperçu fascinant des importantes différences culturelles entre nous, ainsi que des sujets d'intérêt mutuel qui unissent tous les créateurs, quel que soit leur lieu d'origine. La plupart des participants aimeraient que le symposium soit repris, peut-être même élargi, lors des festivals à venir.

Autre nouveauté à l'édition 2002 des Journées mondiales de la musique : l'annonce d'un prix à l'attention des jeunes compositeurs. Au cours des trois prochaines années, une somme de 10 000 \$ US sera attribuée à un compositeur âgé de moins de 35 ans dont une œuvre est programmée aux Journées mondiales de la musique. On commandera à ce compositeur une œuvre de chambre d'envergure qui sera créée à Amsterdam. L'argent du prix a été donné par la Composers and Authors Society of Hong Kong (CASHK). On espère que le prix sera maintenu après les trois premières années, de façon à demeurer un élément permanent des Journées mondiales de la musique de la SIMC. Le lauréat de cette année n'a pas encore été annoncé.

Lors des élections au sein de la SIMC, Richard Tsang (Hong Kong) est devenu le nouveau président de la SIMC, et Gill Graham (Ch.-B.), son nouveau vice-président — ils remplacent Anne Melinäs (Suède) et John Davies (Australie), qui ont tous les deux très bien dirigé l'organisation. Anna Dorota Wladycka (Pologne) et Keith Hamel (Canada) ont été élus au Comité exécutif de la SIMC. Puisque je siège désormais au Comité exécutif de la Société, et que je ne peux plus, par conséquent, représenter le Canada, Paul Steenhuizen a été élu à titre de nouveau délégué canadien à la SIMC par le conseil de la MCG. À la fin de janvier 2003, Paul présidera le jury de la Section canadienne de la SIMC qui choisira les œuvres soumises par le Canada à l'édition 2004 des Journées mondiales de la musique, en Suisse. On trouvera plus de renseignements à ce sujet dans ce numéro du Bulletin de la MCG.

(Keith Hamel)

Félicitations à Keith Hamel pour son élection au Comité exécutif international de la SIMC. Il s'agit d'une réalisation extraordinaire puisqu'il est le premier compositeur nord-américain élu à ce comité depuis la création de la SIMC il y a 80 ans.

Au cours de sa dernière réunion, le Conseil exécutif de la MCG a élu Paul Steenhuizen à titre de nouvel administrateur/délégué canadien.



Canada Council  
for the Arts

Conseil des Arts  
du Canada

L'Assemblée générale annuelle 2003 de la Ligue des compositeurs canadiens aura lieu à Montréal, le dimanche 9 mars, dans la matinée. Veuillez faire vos arrangements pour assister à l'assemblée ainsi qu'à l'événement Musique de la création au Canada : réseautage et communications / New Music in Canada : networking and communication.

## **ATTENTION : Compositeurs, Interprètes, Réalisateurs, Administrateurs, Amateurs de musique**

### **Musique de la création au Canada : Réseautage et communications / New Music in Canada : networking and communication**

Du 6 au 8 mars 2003, Montréal accueillera un important congrès où on discutera de l'avenir de la musique nouvelle au Canada. Cet événement, qui coïncidera avec le premier festival biennal international «Montréal Nouvelles Musiques» (3-10 mars) rassemblera tous les membres du milieu de la musique nouvelle lors d'une série de tables rondes, de colloques et de réunions dont le but est d'améliorer le réseautage et les communications d'un bout à l'autre du pays.

Les objectifs de l'événement sont très simples :

- 1) augmenter dans le milieu la connaissance et la compréhension de l'évergore et de la diversité de la musique nouvelle au Canada.
- 2) créer des outils efficaces et réalistes afin d'aider tous les membres du milieu musical à travailler ensemble dans le but de mieux présenter la nouvelle musique canadienne au public.

Nous connaissons tous très bien les événements exceptionnels qui ont lieu dans chacune de nos villes. Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver, pour ne nommer qu'elles, possèdent toutes des scènes de musique nouvelle très dynamiques. Mais il nous faut maintenant accéder à un niveau supérieur de collaboration pour que chacune de ces centres atteigne une «masse critique» en matière de financement, de couverture médiatique et d'accès au public. Tel est l'objectif de ce congrès.

**TOUS** les membres du milieu de la musique nouvelle sont invités à y assister — compositeurs, interprètes, réalisateurs, administrateurs et amateurs de musique.

**TOUS** les formes de création musicale doivent être représentées à cet événement — musique d'orchestre et musique de chambre contemporaines écrites, musique électroacoustique, musique improvisée, musique expérimentale, musique actuelle, jazz contemporain, créations multidisciplinaires et aussi de suite.

Une série de 6 discussions formelles aura lieu pendant la journée, du 6 au 8 mars, à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, au centre-ville de Montréal. La traduction simultanée sera disponible à toutes les conférences. Parmi les sujets traités figurent les tournées au Canada, un panel intitulé «distances et dynamiques» (sur le caractère distinct de chaque ville), les outils de réseautage, le rôle du Centre de musique canadienne et une présentation des organisateurs de concerts de musique nouvelle au Canada. On projette aussi une séance plénière où on adoptera des mesures nouvelles et concrètes pour aider à faire avancer la cause de la musique nouvelle au Canada.

Deux invités de distinction nous feront partager leurs expériences en Europe et aux États-Unis : Jean-Dominique Marco, fondateur du réseau de tournées «Vanèse» en Europe et Phillip Blackburn, directeur général de l'«American Composers' Forum».

Il sera possible de s'inscrire bientôt au congrès, ce qui permettra à un maximum de personnes d'y participer et aux participants de demander des bourses de voyage aux organismes subventionneurs appropriés.

L'événement est parrainé par le Conseil québécois de la musique en collaboration avec la SMCQ, organisé par la «table sectorielle — musique d'aujourd'hui» du Conseil québécois de la musique (une coalition regroupant tous les groupes montréalais de musique de nouvelle) et financé en partie par le Conseil des Arts du Canada et le Conseil des arts et des lettres du Québec.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :** Conseil québécois de la musique — 514-524-1310 / / site Web :

#### **APPREHENSIVATIONS**

Connaissez-vous un membre de la LCC qui accepterait de siéger au comité exécutif? Nous avons besoin de gens avec expérience dans le domaine du lobbying, dotés pour la communication et désireux d'améliorer les conditions actuelles des compositeurs. Si vous avez quelqu'un à nous proposer, veuillez en informer Laura Gloffman avant le 31 janvier 2003 au <Laura.Gloffman@telmusic.com>.

John Wetzelweig, membre fondateur et président émérite de la LCC, a reçu récemment une Médaille commémorative pour le jubilé de Sa Majesté la reine Elizabeth II. Cette médaille est décernée aux personnes qui, au cours des 50 dernières années, ont contribué à façonner le Canada d'aujourd'hui. Les récipiendaires sont des citoyens canadiens qui ont fourni un apport exceptionnel et exemplaire à leur milieu ou au Canada dans son ensemble.

Personne ne méritait cette récompense autant que John Wetzelweig — toutes nos félicitations!

Le Bulletin de la LCC est désormais disponible électroniquement! Vous pouvez donc choisir de recevoir le Bulletin par courriel comme document attaché en pdf, plutôt que par la poste ordinaire. Vous n'avez qu'à en informer le bureau de la Ligue par courriel à : [dcc@centremusique.ca](mailto:dcc@centremusique.ca).